

COMPTE-RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION (via zoom)

10 mai, 10h

Présents: Annabelle Bolot, Damien Crelier, Mathieu da Vinha, Thomas Doillon, Marc Hersant, Claire Quaglia, François Raviez, Catherine Volpilhac-Augier.

1. Modification du siège de la Société Saint-Simon chez la nouvelle présidente Annabelle Bolot au 4 rue des Lyonnais, 75005 Paris.

Adoptée à l'unanimité.

2. Nouvelles orientations des *Cahiers*

Afin de renforcer la scientificité de la revue (en vue notamment de son possible référencement) et considérant que la société dispose actuellement d'un site internet, le Conseil d'administration décide que:

- Les *Cahiers* seront expurgés des « Echos »: l'actualité sur les visites proposées aux membres de la Société sera reversée sur le site Saint-Simon. Demeurera de cette rubrique uniquement la nécrologie des personnes qui ont joué un rôle dans la Société Saint-Simon.

- La rubrique: « Chronique bibliographique » disparaît au profit d'une courte rubrique bibliographique où n'apparaîtront que les textes et articles nouvellement publiés autour de l'oeuvre de Saint-Simon, actualité bibliographique que l'on retrouvera sur le site.

- La rubrique « Comptes rendus » ne fera apparaître que les textes relatifs à Saint-Simon ou étant proches de son temps et des problématiques de l'oeuvre.

- La rubrique « Mélanges » demeure quant à elle intacte et mériterait d'être étoffée: Marc Hersant propose de faire appel à un vaste vivier de chercheurs sur les mémorialistes qui pourraient nourrir cette rubrique et publier dans les *Cahiers* Saint-Simon.

- La liste des *Cahiers* est souhaitée intacte.

- Le paratexte des *Cahiers* (pages intérieur de couverture, bulletin d'adhésion, etc.) est à revoir (Jean-Louis Carillon s'est proposé de travailler sur cette refonte et se rapprochera de Damien Crelier).

Le prix Saint-Simon dont il est fait mention dans les *Cahiers* (rubrique « Écho » qui disparaît) est décerné chaque année à l'occasion de la Fête des livres de La Ferté-Vidame à un auteur et un ouvrage

de Mémoires (ou souvenirs) paru au cours des cinq dernières années. Créé en 1975 sous les auspices de la ville de La Ferté-Vidame, il est géré par l'Association des Amis avec le soutien de la Société Saint-Simon. Le conseil d'Administration émet le vœu de resserrer les liens entre la Société Saint-Simon et l'Association des Amis de la Ferté-Vidame dont le président nous a fait cette année l'honneur de bien vouloir accepter d'être notre vérificateur des comptes. La présence de la Société à l'occasion de la Fête des livres semble essentielle, à la fois pour soutenir le prix et pour faire connaître notre revue à un plus large public. Cette Fête des livres a lieu le premier week-end de septembre et propose, entre autres activités, la visite du château Saint-Simon. C'est un rendez-vous que notre site devrait mentionner chaque année. Sur le lien ci-dessous, pour information, le programme de la dernière manifestation (onglet: « fête des livres »):

<https://lafertevidame.jimdofree.com/>

À visiter également ces deux sites qui concernent la réouverture de la maison Saint-Simon en septembre 2020 qui est devenue musée:

<https://www.maisonsaintsimon.com/>

<https://mairielafertevidame.fr/le-pavillon-saint-dominique/>

3. Le comité de rédaction/le comité de lecture des *Cahiers*

Un comité de rédaction indépendant du comité de lecture pilotera les *Cahiers* avec pour directrice Annabelle Bolot, présidente de la Société. Pour l'heure ce comité n'est composé que de Annabelle Bolot et Damien Crelier qui sont chargés de recruter en son sein des chercheurs susceptibles de les aider dans le travail de conception et d'élaboration des nouveaux *Cahiers Saint-Simon*.

Le nouveau comité de rédaction sera chargé de:

a) Repérer en amont les chercheurs qui seraient susceptibles de travailler sur Saint-Simon (par exemple des chercheurs qui s'intéressent déjà au champ disciplinaire des Mémoires) en vue d'une participation à la journée d'étude, comme à la rubrique « Mélanges » des *Cahiers*. L'idée est notamment d'orienter les jeunes chercheurs vers Saint-Simon, de leur proposer, bien en amont, de travailler sur l'auteur, également d'étendre le corpus d'étude du duc au-delà des seuls *Mémoires*. Le conseil d'administration suggère pour cela:

- un appel à communication pour les journées Saint-Simon sur les sites fabula, calenda et autres sites de diffusion.

- un appel au vivier des chercheurs sur l'ensemble du corpus des Mémoires par l'intermédiaire des contacts de Marc Hersant, directeur du *Dictionnaire des mémorialistes* à paraître chez Garnier en 2027 et qui mobilise de nombreux chercheurs du monde entier.

b) De trouver des auteurs pour les « Mélanges » (en organisant des appels à contribution).

c) De se répartir le travail s'agissant de la rubrique « comptes rendus » et « bibliographie » ou d'en suggérer la rédaction à certains que les compétences désigneraient comme co-auteurs.

Par ailleurs, un comité de lecture qui sera appelé ponctuellement pour relire les articles de la journée d'études a été constitué, choisi pour ses compétences pluridisciplinaires. Il est composé de:

Mathieu da Vinha (histoire)

Marianne Cojannot (histoire de l'art)

Nicolas Garroté (Lettres)

Béatrice Guion (Lettres)

Anne-Madeleine Goulet (sous réserve d'acceptation à l'automne, Arts du spectacle)

Catherine Volpilhac-Auger se propose de relire des épreuves.

4. Subvention du Centre National du Livre (CNL)

Suite aux nouvelles modalités d'attribution d'aide aux revues proposées par le CNL, et notamment le passage à la bi-annualisation des subventions, il est absolument nécessaire de se pencher en amont sur les thématiques des journées Saint-Simon à venir. Le 4 juin prochain sera déposé le nouveau dossier qui exige les orientations de la revue 2025, outre le sommaire de celle de 2024.

Par ailleurs, le champ d'attribution de la subvention est en partie modifié: peuvent également être financées les opérations de communication de notre revue. Une présence à la fête des livres de la Ferté-Vidame ou sur des salons pour promouvoir la revue est donc envisageable.

5. Diffusion des *Cahiers* en ePub

L'année dernière, la Société n'a pas obtenu le financement du CNL, pourtant essentiel pour l'équilibre de notre trésorerie. Le nombre d'exemplaires vendus était insuffisant (< 250). Vendre les *Cahiers* (les numéros N-3 étant en accès libre sur Persée) sur d'autres plateformes, ce qui nécessite la transformation du pdf en format ePub, permettrait sans doute d'étendre sa diffusion. Monsieur Bégué, membre de notre Société et qui a mis en ligne sur le site *Medusis* la totalité des *Mémoires* de Saint-Simon (éd. Chéruel), a proposé son aide. Qu'il en soit d'ores et déjà remercié. Le conseil se déclare favorable à cette mesure.

5. La journée Saint-Simon 2025

Fixée au 22 mars 2025 (l'Assemblée générale aura lieu le 8 mars 2025), elle est organisée par Jean-François Raviez et Damien Crelier qui proposent pour thématique : Le Temps. Temps chronologique, historique, mais aussi temps métaphysique, philosophique et temps narratif.

6. Le point sur les comptes

Les comptes font apparaître 1 853 € au titre des cotisations et 392,22 € au titre des ventes de cahiers. Le total des produits de la société s'élève donc provisoirement à 2 245,22 € à la date du présent CA, ce qui représente environ la moitié de la facture imprimeur moyenne.

Thomas Doillon propose par ailleurs de faire déclarer la Société d'utilité publique (ou générale, suivant le statut à laquelle la Société pourrait dans les faits prétendre) afin qu'elle puisse éventuellement percevoir des donations ou des legs et faire bénéficier à ses membres d'un crédit d'impôt calculé sur leurs cotisations et dons.

Pour finir, afin de fluidifier les comptes, Annabelle Bolot propose à Thomas Doillon d'envoyer un mail de relance de paiement des cotisations au cours de premier trimestre de l'année. La Société aurait

une visibilité plus tôt dans l'année sur ses comptes et l'on se passerait d'envoi postaux de relance particulièrement coûteux.

7. Les visites

- Les Archives Nationales (sur la proposition de Catherine Volpillac-Auger) que nous ouvre son chef du centre historique des archives, Thierry Sarmant. La date prévue : le 14 juin 2024. Une seconde date, si les inscriptions sont nombreuses, pourra être envisagée en septembre ou octobre.

À programmer:

« Cheval en majesté », Versailles, jusqu'au 3/11;

« Monseigneur le Dauphin » à l'automne 2025;

« Luxe de poche », Musée Cognac-Jay, jusqu'au 29/09.

À Paris, le 10 mai 2024,

Claire Quaglia, Secrétaire générale.